

D 2022 28 03 024

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 28 Mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, H. GRANGE, J. DAZIN, P. GUINOT, V. KRYK, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, M. CHALENDAR

Absents : C. TOWNSEND, M. GRENIER,

Absents excusés: Michèle GALLET, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING

Procurations : Michèle GALLET à M. GALLET, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

### 6. Finances – Budget primitif 2022

Il est proposé au Conseil municipal, sans attendre, d'étudier le budget primitif tel que Jean-François OBEZ, Maire, le présente, après avoir consulté la commission des Finances dans sa séance du 21 mars 2022.

<u>DEPENSES</u>	Dépenses totales	Restes à réaliser	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	5 283 000,00 €	- €	5 283 000,00 €
INVESTISSEMENT	4 472 785,00 €	2 560 944,39 €	7 033 729,39 €

<u>RECETTES</u>	Recettes totales	Restes à réaliser	Résultat reporté	Affectation (1068)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	5 283 000,00 €	-	-	-	5 283 000,00 €
INVESTISSEMENT	4 038 511,45 €	-	2 275 273,49 €	719 944,45 €	7 033 729,39 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres votants (3 abstentions : P. GUINOT, G. MASRARI, F. KHIAR) :

 - **APPROUVE** le budget primitif 2022, conformément au détail suivant, exposé par chapitre :

**Les dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 875 793,00 € -

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 2 300 000,00 € -

■ ■ Chapitre 014 – Atténuations de produits : 449 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 205 662,51 € -  
■ ■ Chapitre 042 – Dotations aux amortissements et provisions : 409 724,49 € (opérations d'ordre) -  
■ ■ Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : 840 820,00 € -  
■ ■ Chapitre 66 – Charges financières : 135 000 € -  
■ ■ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 37 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 022 – Dépenses imprévues : 30 000,00 € -

■ ■ **Les recettes de fonctionnement :**

■ ■ Chapitre 013 – Atténuations de charges : 50 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 15 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes : 480 500,00 € -  
■ ■ Chapitre 73 – impôts et taxes : 2 835 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 836 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 60 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 6 500,00 € -

■ ■ **Les dépenses d'investissement :**

■ ■ Chapitre 020 – Dépenses imprévues : 30 000,00 €  
■ ■ Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 15 000,00 € -  
■ ■ Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 48 000,00 €  
■ ■ Chapitre 16 – Remboursements d'emprunt : 511 500,00 € -  
■ ■ Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 75 685,00 €  
■ ■ Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (hors opération) : 64 337,41 € -  
■ ■ Chapitre 21 – immobilisations corporelles (hors opération) : 553 387,27 € -  
■ ■ Chapitre 23 – immobilisations en cours (hors opération) 68 677,15 € -

■ ■ Opérations (chapitres 20, 21 et 23) :

■ ■ Opération Ecole des Bois : 60 376,74 €  
■ ■ Opération Mairie : 18 131,27 €  
■ ■ Opération Itinéraires cyclables : 415 180,58 €  
■ ■ Opération Ecole de Villard : 144 820,04 €  
■ ■ Opération Avenue de Vessy : 30 000,00 €  
■ ■ Opération Aires de jeux – Espaces de loisirs : 215 000,00 €  
■ ■ Opération accessibilité PMR : 25 580,26 €  
■ ■ Opération aménagement Villard Tacon : 5 000,00 €  
■ ■ Opération Centre technique : 482 999,52 €  
■ ■ Opération Centre Bourg : 213 087,25 €  
■ ■ Opération Pré Rugby : 5 994,00 €  
■ ■ Opération vidéoprotection : 25 000,00 €  
■ ■ Opération Jardins familiaux : 270 197,36 €  
■ ■ Opération Charbonnière : 3 563 893,45 €  
■ ■ Opération église/ cure / cimetière : 148 966,50 €  
■ ■ Opération espace jeunes : 15 000,00 €  
■ ■ Opération 3<sup>ème</sup> école : 25 000,00 €

■ ■ Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 39 000,00 € -

■ ■ **Les recettes d'investissement :**

■ ■ Chapitre 001 – report d'exécution : 2 275 273,49 € -  
■ ■ Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement : 205 662,51 € -  
■ ■ Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 409 724,49 € -  
■ ■ Chapitre 10 – Dotations, fonds et réserves (y compris 1068) : 2 504 944,45 € -  
■ ■ Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 188 652,00 € -  
■ ■ Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 1 401 472,45 € -

Fait à Ornex, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 1<sup>er</sup> avril 2022  
Affiché le : 1<sup>er</sup> avril 2022



Jean-François OBEZ  
MAIRE

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.